

EMPLOI & TERRITOIRES

En Côte d'Or

Dégradation sévère de l'emploi salarié en Côte-d'Or au deuxième trimestre 2009

- 1,0 %

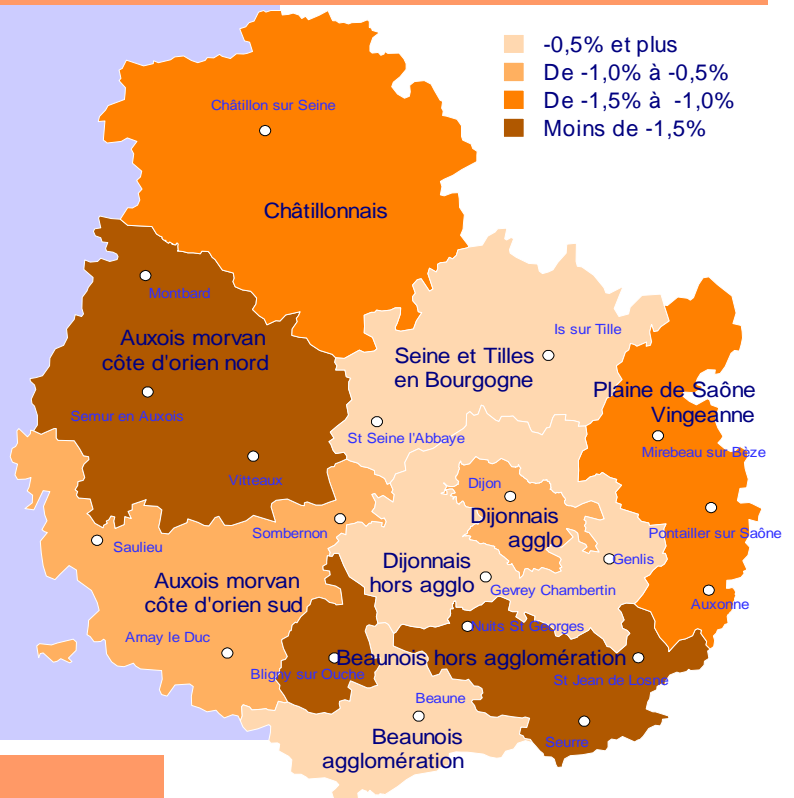
En Côte-d'Or, la récession économique se répercute sur l'emploi salarié du secteur privé qui continue à se dégrader. Il recule ainsi de 1,0 % au deuxième trimestre 2009 (1600 emplois perdus). L'emploi baisse pour la cinquième fois consécutive portant ainsi le total des suppressions de postes à plus de 5 000 pour le département.

La situation de l'emploi salarié se détériore encore en Haute Côte-d'Or au deuxième trimestre 2009 (- 1,0 %), soit près de 150 emplois détruits ce trimestre et 750 sur un an. Les pertes sont cependant moins sévères qu'au premier trimestre, à l'instar de l'Auxois morvan côte d'orien nord qui affiche un repli moins important (- 1,0 % contre - 3,7 % le trimestre précédent).

A contrario, le Beaunois enregistre une dégradation plus marquée au deuxième trimestre 2009 (- 1,5 %), notamment dans l'agglomération.

Le Bassin dijonnais subit toujours les effets de la crise qui affecte tant l'agglomération que les zones rurales : l'emploi salarié régresse de 0,9 % ce trimestre. L'agglomération dijonnaise n'est pas épargnée et concentre la majorité des pertes d'emploi du trimestre (900 sur les 1000 du bassin).

Variation trimestrielle de l'emploi au 2T 2009 (en %)



Evolution de l'emploi salarié

	Emploi (milliers)	Variation trimestrielle (%)					
		2009T2	2008T2	2008T3	2008T4	2009T1	2009T2
<i>valeurs CVS</i>							
Côte-d'Or dont :	149,3	-0,2	-0,2	-0,8	-1,1	-1,0	
Bassin dijonnais (Mdef)	111,9	-0,2	-0,2	-0,9	-1,0	-0,9	
Beaunois	19,3	-0,4	-0,8	-0,6	-1,0	-1,5	
Haute Côte-d'Or (Mdef)	14,5	0,0	-0,5	-1,2	-2,4	-1,0	

Source : Acoos - Urssaf

Pour la définition des zones géographiques, se reporter à la note méthodologique en fin de publication. Le Bassin dijonnais et la Haute Côte d'Or correspondent au découpage des Mdef. L'emploi total sur l'ensemble des zones diffère légèrement de celui du département (cf. méthodologie).

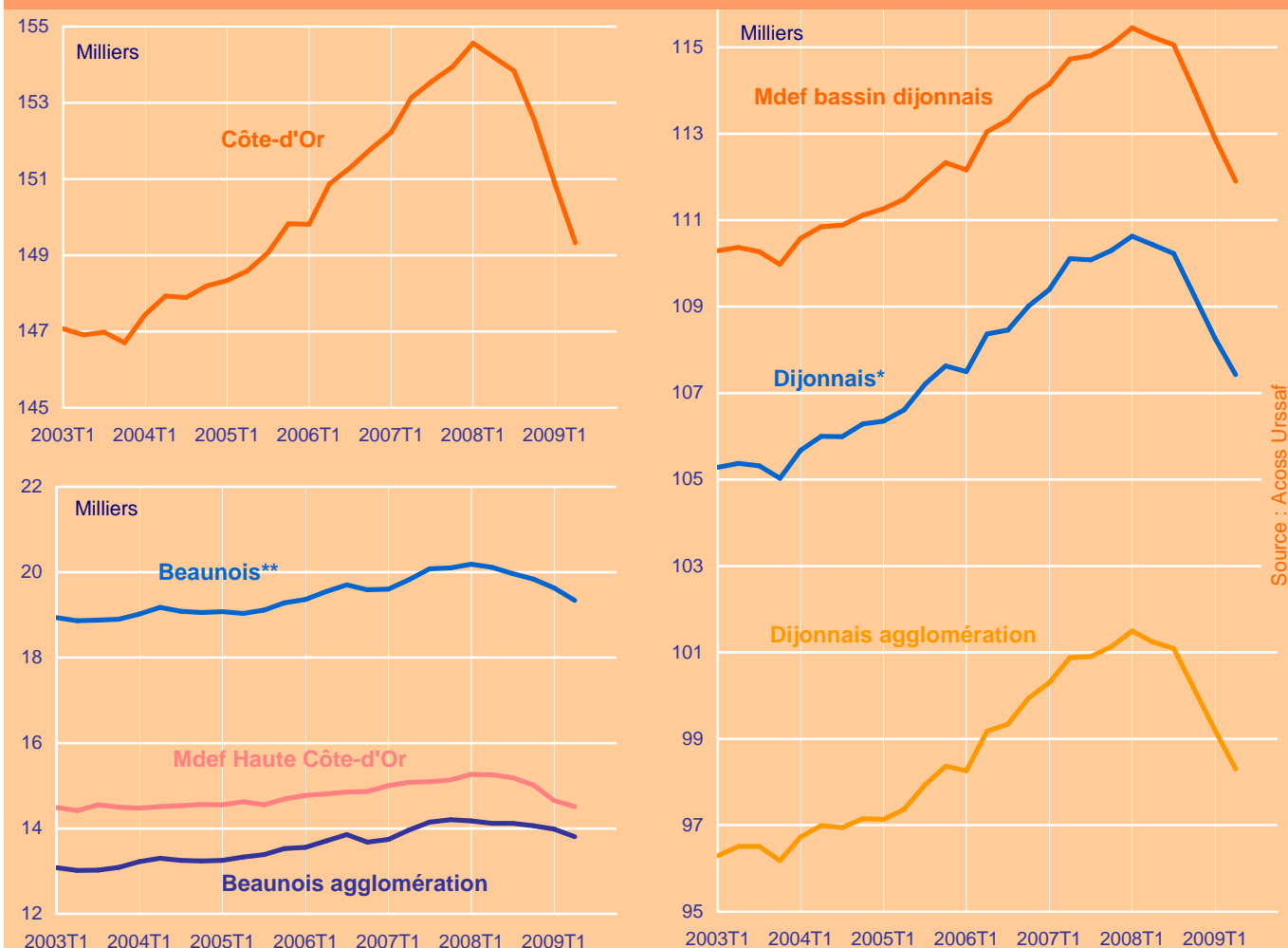
L'emploi salarié par grand territoire (et agglomération)

	Bassin dijonnais*		Dijonnais Agglomération		Beaunois		Beaunois Agglomération		Haute Côte-d'Or*		Côte-d'Or	
	09T2	Var trim	09T2	Var trim	09T2	Var trim	09T2	Var trim	09T2	Var trim	09T2	Var trim
	<i>valeurs CVS</i>		<i>milliers</i>		<i>milliers</i>		<i>milliers</i>		<i>milliers</i>		<i>milliers</i>	
Ensemble dont :	111,9	-0,9	98,3	-0,9	19,3	-1,5	13,8	-1,3	14,5	-1,0	149,3	-1,0
Industrie dont** :	20,1	-1,5	15,5	-1,1	5,0	-2,0	3,3	-2,0	5,3	-2,0	31,4	-1,7
Ind. agro-alimentaires	2,7	0,2	2,0	0,4	1,2	-1,4	0,9	0,1	0,4	-3,9	4,5	-0,7
Habillement, textile, cuir	0,1	n.s.	0,1	n.s.	0,0	-	0,0	-	0,7	-1,5	0,9	-0,7
Fab. Machines et équipets	1,5	-2,6	1,3	-1,9	0,4	-3,5	0,4	-2,4	0,2	0,0	2,5	-2,2
Ind. du bois papier	1,2	-2,5	1,0	-1,8	1,0	-2,0	0,7	-1,9	0,4	-2,4	2,6	-2,7
Ind. plastiq, pdts minéraux	1,6	-2,7	1,1	-2,1	0,4	-1,7	0,2	-0,6	0,5	-2,9	2,5	-2,6
Métallurgie, pdts métalliq.	2,0	-2,0	1,1	-1,6	0,4	-1,2	0,1	-2,0	2,0	-1,8	4,5	-1,8
Construction	9,7	-0,9	8,3	-0,6	1,5	-2,3	1,0	-1,4	1,6	-0,6	13,4	-1,2
Commerce dont** :	16,8	-2,0	14,9	-2,0	5,3	-1,0	3,9	-1,5	2,3	-0,3	24,9	-1,6
Commerce de gros	4,6	-2,3	4,0	-2,1	2,7	-1,3	2,0	-1,7	0,4	-1,6	8,0	-1,7
Commerce de détail	9,9	-2,1	8,9	-2,1	2,0	-0,7	1,5	-1,6	1,4	-0,3	13,6	-1,9
Services dont** :	65,4	-0,3	59,5	-0,6	7,6	-1,1	5,6	-0,9	5,4	-0,1	79,7	-0,4
Transports, entreposage	12,0	0,4	10,5	-0,1	1,2	-0,7	0,9	0,5	0,9	0,9	14,3	0,3
Act. juridiques, conseils	4,5	0,5	4,2	0,3	0,6	-0,4	0,5	0,0	0,3	2,6	5,4	0,6
Serv. admin et de soutien	10,4	-4,9	9,9	-4,5	0,9	-5,9	0,8	-4,5	0,7	-10,7	12,1	-4,9
Hébergé et restauration	5,3	2,8	4,9	2,6	2,0	0,8	1,5	-0,5	0,8	4,5	8,3	1,9
Action soc, hébergé médic	8,0	0,4	7,0	0,7	1,4	0,7	0,9	0,9	1,5	0,1	11,3	0,6

* Découpage MDEF (cf. note méthodologique) ** Principaux secteurs des territoires étudiés

Source : Acoess - Urssaf

Evolution de l'emploi salarié



* Dijonnais : aggl + Communautés Communes Plaine dijonnaise, Gevrey, Vallée de l'Ouche, Sud dijonnais, Val de Norges, Fôrets Lavières et Suzon

** Beaunois : aggl + CC du canton de Bligny sur Ouche, du Pays de Nuits St Georges, du Val de Saône - St Jean de Losne - Seurre

Comme au trimestre précédent, l'emploi salarié diminue significativement en **Côte-d'Or** au 2ème trimestre 2009 (- 1,0 %). La construction commence à pâtir de la dégradation de la conjoncture économique (- 1,2 %). L'industrie subit de plein fouet les effets de la crise. Sur cinq trimestres consécutifs, elle cumule d'importantes pertes d'emplois (1 300 emplois détruits) et le mouvement s'intensifie ce trimestre (- 1,7 % soit 500 postes en moins). La métallurgie, la fabrication et la réparation de machines et d'équipements, les industries plastiques sont les plus touchées par la récession. Le repli industriel se répercute sur les activités liées à l'emploi (intérim) qui continuent de se dégrader : -10% soit 500 postes perdus au cours du deuxième trimestre 2009. Néanmoins, les services souffrent moins qu'au trimestre précédent de la détérioration de l'environnement économique (- 0,4 % contre - 1,2 %), même si les suppressions d'emploi s'accumulent encore ce trimestre (- 400 postes détruits). Au deuxième trimestre 2009, l'emploi salarié se contracte également dans le commerce (- 1,6 %), tant dans le gros que dans celui de détail.

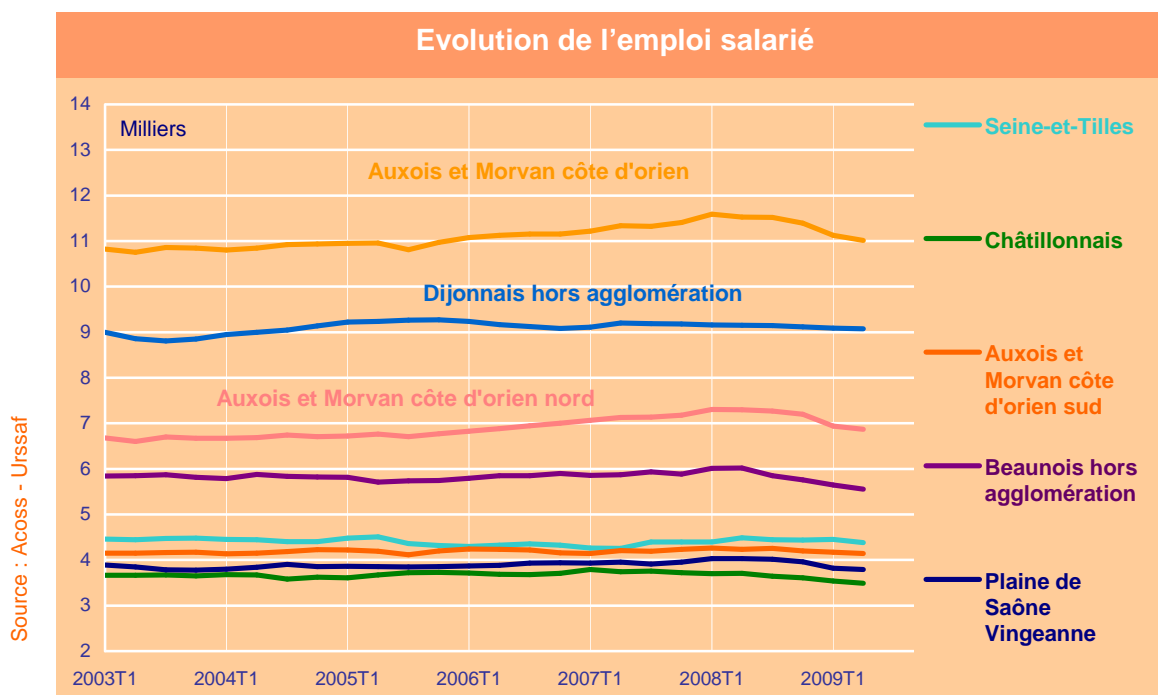
Le bassin dijonnais (- 0,9%) voit son niveau d'emploi baisser nettement au deuxième trimestre 2009. Le repli de l'industrie (- 1,5 %) s'accroît, notamment dans la fabrication de machines et équipements, la plasturgie et la métallurgie. La récession économique pèse également sur le commerce (de gros et de détail) qui supprime plus de 300 emplois ce trimestre. Les services sont globalement moins affectés (- 0,3%) par la crise économique ce trimestre malgré des réductions d'effectifs encore nombreuses (- 300) dans les activités liées à l'emploi (travail temporaire). L'agglomération dijonnaise (- 0,9 %) n'est pas épargnée par la récession au deuxième trimestre 2009. L'emploi salarié diminue dans tous les grands secteurs d'activité. **La Plaine de Saône Vingeanne** voit également son effectif salarié reculer de 0,8 % ce trimestre, à l'exception des services qui progressent à nouveau après quatre trimestres consécutifs de baisse. Après avoir jusqu'ici bien résisté à la crise, les territoires de Seine-et-Tilles (- 1,5 %) suppriment 70 emplois ce trimestre.

L'emploi salarié par territoire

	Emploi (milliers) <i>valeurs CVS</i>	Variation trimestrielle (%)				
		2009T2	2008T2	2008T3	2008T4	2009T1
Auxois et morvan	11,0	-0,5	-0,1	-1,1	-2,4	-1,0
Auxois morvan sud	4,1	-0,7	0,6	-1,3	-0,8	-0,6
Auxois morvan nord	6,9	-0,1	-0,3	-1,0	-3,7	-1,0
Châtillonnais	3,5	0,2	-1,6	-1,0	-1,9	-1,5
Dijonnais	107,4	-0,2	-0,2	-0,9	-0,9	-0,8
Agglomération	98,3	-0,2	-0,1	-0,9	-0,9	-0,9
Hors agglomération	9,1	-0,1	0,0	-0,3	-0,3	-0,1
Seine-et-Tilles	4,4	2,2	-1,0	-0,2	0,3	-1,5
Saône Vingeanne	3,8	0,0	-0,3	-1,4	-3,5	-0,8
Beaunois	19,3	-0,4	-0,8	-0,6	-1,0	-1,5
Agglomération	13,8	-0,4	0,0	-0,4	-0,6	-1,3
Hors agglomération	5,6	0,0	-2,8	-1,5	-1,9	-1,7

Le Beaunois enregistre un net recul de l'emploi salarié ce trimestre (- 1,5 %) dans tous les grands secteurs d'activité. Ces contractions d'effectifs concernent tant l'agglomération beaunoise (- 1,3 %) que les zones rurales (- 1,7 %). **Le Châtillonnais** (- 1,5 %) perd à nouveau une cinquantaine d'emplois, principalement dans l'industrie et les services. **L'Auxois Morvan Côte-d'Or** (- 1,0 %) subit moins fortement la récession économique qu'au premier trimestre. L'industrie est le secteur le plus en retrait.

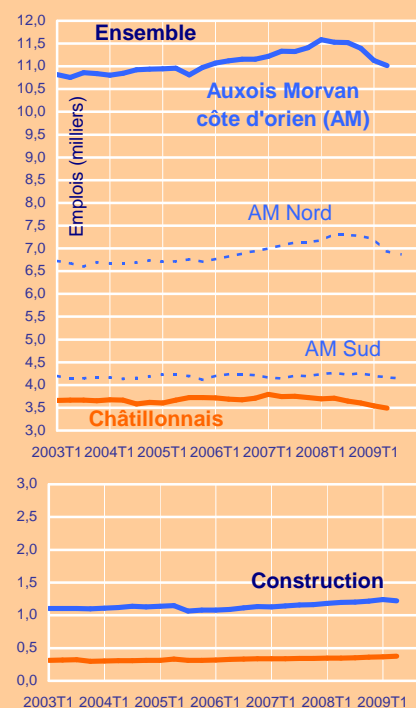
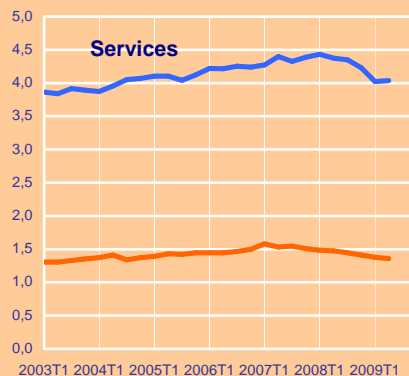
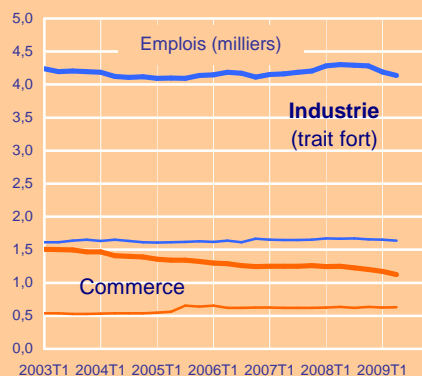
Pour les plus petits territoires, il faut interpréter avec prudence les évolutions trimestrielles. Les évolutions comprises entre - 0,3 et + 0,3 % sont en réalité proches de la stabilité. Une baisse de 0,3 % sur une zone de 4 000 salariés correspond à une perte d'une dizaine de salariés.



ZOOM L'emploi salarié dans l'Auxois - Morvan côte d'orien et le Châtillonnais

valeurs CVS	Emploi (milliers)				Variation sur 6 ans (%)			
	Chât.	AM	Sud	Nord	09T2 / 03T2			
	09T2	09T2	09T2	09T2	Chât.	AM	Sud	Nord
Ensemble dont :	3,5	11,0	4,1	6,9	-4,8	2,4	0,0	4,1
Industrie	1,1	4,1	1,3	2,9	↓	→	↓	→
Construction	0,4	1,2	0,5	0,7	↑	↑	↑	↑
Commerce	0,6	1,6	0,7	1,0	↑	→	↑	→
Services	1,4	4,0	1,7	2,3	→	↑	→	↑

Source : Acoess - Urssaf



Au deuxième trimestre 2009, la situation économique du **Châtillonnais** (- 1,5 %) continue de s'aggraver. Depuis un an, c'est dans l'industrie et les services que la plupart des emplois sont supprimés. La construction et le commerce demeurent stables. De 2005 à 2007, **l'Auxois Morvan** a bénéficié d'une forte croissance de l'emploi salarié portée par les activités de service. A partir du deuxième trimestre 2008, les effets de la crise se font ressentir sur l'emploi comme pour les autres territoires. Le repli de l'effectif salarié est plus prononcé dans l'Auxois Nord (environ 350 postes détruits sur les cinq derniers trimestres), notamment dans les activités intérimaires. Le Nord avait auparavant bénéficié d'une embellie économique de 2006 à 2007 (construction et services). L'Auxois Sud a certes peu profité de la croissance sur la période 2005-2007 mais le retournement conjoncturel affecte moins l'emploi salarié (une centaine de postes de moins sur 5 trimestres).

Note méthodologique

Les **employeurs du Régime général de Sécurité Sociale** déclarent leurs cotisations sociales aux URSSAF à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC).

Le **champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs).

L'**effectif salarié** déclaré par l'entreprise sur son BRC correspond à son effectif en fin de trimestre. Chaque salarié faisant parti de l'établissement au dernier jour du trimestre compte pour un, quelle que soit sa durée d'emploi durant le trimestre. Cet effectif fait l'objet de contrôles de qualité (courrier de relance lorsque l'effectif est omis, contact téléphonique au besoin).

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Les valeurs sont corrigées variations saisonnières (CVS) pour enlever l'influence de la saison. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3ème trimestre. En enlevant le facteur saisonnier, on parvient à mesurer ce qui concerne uniquement la tendance.

Les indicateurs : les niveaux d'emploi sont mesurés en valeurs CVS. La variation trimestrielle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre précédent.

Du zonage le plus fin vers le plus agrégé

Zonage 1	Zonage 2	Zonage 3
Dijonnais agglomération	Dijonnais	MDEF Bassin dijonnais (1)
Dijonnais hors agglom.		
Plaine de Saône	Plaine de Saône	
Seine-et-Tilles	Seine-et-Tilles	MDEF Haute Côte-d'Or
Châtillonnais	Châtillonnais	
Auxois morvan nord	Auxois morvan côte d'orien	
Auxois morvan sud		
Beaunois agglom.	Beaunois	Beaunois
Beaunois hors agglom.		

(1) Quelques communautés de communes du Dijonnais hors agglomération ne sont pas rattachées à la **zone** MDEF Bassin dijonnais. Elle est ainsi un peu moins large que la somme des territoires de niveau 1 ou de niveau 2 correspondant. Elle représente cependant 97% de l'emploi de ces territoires.

Emploi & Territoires En Côte d'Or - Publication de l'URSSAF de la Côte d'Or et de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) du Bassin dijonnais.

Directeur de la publication : Pierre Bordat, Directeur de l'URSSAF de la Côte d'Or.

Pour en savoir plus : Bénédicte Delneste (MDEF du bassin Dijonnais - bdelneste@mdefbassindijonnais), Vincent Solacroup (URSSAF de la Côte d'Or - vincent.solacroup@urssaf.fr).

N°ISSN : 1966 - 6683